

Victor Hugo un des écrivains les plus connus en France.

- fut
- fit
- sut
- vit

Pour clôturer une lettre amicale, on utilise plutôt :

- Bisous
- Je vous remercie de l'attention que vous portez bien à ma demande
- Je vous prie d'accepter mes salutations les plus distinguées
- Je vous prie d'accepter mes sentiments les plus respectueux

La solidarité entre les générations prend un coup de jeune. Retraitée d'une soixantaine d'années, Odette est prête à accueillir à la rentrée universitaire prochaine Joséphine, une jeune étudiante de 19 ans inscrite en fac de lettres à Nantes. Contre quelques petits services bien utiles pour Odette (faire les courses, faire un peu de ménage, faire la cuisine, etc.), Joséphine pourra bénéficier d'un loyer mensuel modique de 60 euros et cela pendant toute l'année universitaire (10 mois). L'hébergeur et l'hébergée vont signer ce soir le premier contrat de ce type dont l'association nantaise « Le temps pour toiT » est à l'origine. Comme dans quelques autres villes françaises, cette association sert de relais à l'opération gouvernementale du Secrétariat d'État aux Personnes âgées lancée en 2004 et intitulée « Un toit, deux générations ». L'objectif est double : combattre la solitude des personnes âgées et offrir aux étudiants un logement à bas prix. La plupart de ces logements se situent dans la périphérie des grandes villes. Cependant, certains d'entre eux se trouvent dans des villes moyennes, comme c'est le cas à la Roche-sur-Yon, en Vendée. Une dame de 86 ans vivant avec son mari de 84

ans désire obtenir la présence d'une personne la nuit. La dame a bien conscience, qu'en cas de problème, son mari ne pourra pas lui venir en aide. Mais les hôtes-hébergeurs ne sont pas toujours des personnes âgées. Jeanne, une dentiste de 45 ans qui vit seule avec plusieurs enfants en bas âge, a fait appel à l'association. Madame Marie-Odile Lafosse, à la tête de cette association, affirme qu'il y a des garanties au cas où la cohabitation se passerait mal. En effet, si par exemple un hébergé tombe sur une personne au caractère difficile, il y a possibilité d'avoir recours à d'autres « hôtes-hébergeurs » de secours ! À l'inverse, si c'est l'hébergé qui pose problème, ce dernier sera alors invité à quitter les lieux.

Le principe de cette colocation est de :

- payer un loyer.
- faire les courses.
- combattre la solitude des personnes âgées et offrir aux étudiants un logement à bas prix.
- faire la cuisine.